

DESCRIPTIF DU PROJET : « EMPLOYABILITÉ.25 »

Titre du projet : Amélioration de l'employabilité des jeunes diplômés de Lomé-Togo

Promoteur du projet : FONDATION PISCARE

Période : 06.2022 – 04.2025

Lieu : Lomé - Hédzranawoé

Groupe cible : L'offre s'adresse aux étudiant (e)s, aux diplômé (e)s et aux doctorant (e)s de l'université de Lomé.

**Informations sur
le promoteur du projet :**

La FONDATION PISCARE est une institution d'utilité publique, fondée le 14 août 2014 à Lomé (Togo). La Fondation contribue à faire vivre et à développer l'expérience et la pensée traditionnelles, acquises au Togo à travers les luttes sociales et l'évolution des idées. En particulier, elle poursuit le but de préserver les réalisations et les expériences liées aux processus de développement, de les rendre accessibles au grand public et de les revaloriser.

La formation permanente a pour objectif de contribuer à acquérir, approfondir, élargir ou renouveler les connaissances, les capacités et les compétences nécessaires pour relever les défis personnels et professionnels et pour œuvrer activement à l'éclosion de la démocratie. La formation permanente a pour objectif d'aider à réaliser les principes de la responsabilité personnelle et de l'égalité des chances.

Résumé : *Employabilty.25* est un projet de la FONDATION PISCARE, réalisé en partenariats publics-privés. Ces partenariats promeuvent un emploi plus productif et plus humain. D'une part, des modèles de gestion, promus en coopération avec des entreprises privées accompagnant des chaînes de valeur choisies, créent des emplois. D'autre part, la formation et la qualification professionnelles accroissent l'employabilité et la productivité des personnes sur le marché formel et informel du travail.

Employabilité.25 développe, avec les entreprises, des modèles de gestion qui touchent le maximum de diplômés. Ainsi, des

emplois se créent directement ou indirectement, les revenus augmentent et les conditions de travail s'améliorent sur le lieu de travail.

L'enseignement scientifique, en relation directe avec la pratique professionnelle, garantit une grande capacité d'insertion professionnelle des diplômé (e) s de l'université et des établissements d'enseignement supérieure. Pour ce faire, *Employabilité*.²⁵ appuiera les domaines des universités et établissement d'enseignement supérieur de Lomé en renforçant, dans les études universitaires, l'adéquation qui doit exister entre la recherche fondamentale et la pratique.

Il est prévu qu'en collaboration avec ces domaines, il soit procédé à une description spécifique et appropriée de l'objectif et de la définition de l'employabilité. Méthodiquement, les concepts de l'insertion professionnelle seront ensuite opérationnalisés et des formes concrètes d'activités et des instruments servant à la vérification de leur efficacité, seront développés.

Situation initiale : Le sous-emploi et le chômage des jeunes, causes de l'exode et de la migration, constituent des thèmes centraux dans la discussion actuelle sur la lutte engagée contre les causes de l'exode.

Méthode : Pour réaliser de façon plus efficace ce projet, la FONDATION PISCARE s'attaque aux grandes potentialités existantes en matière d'emploi, par exemple dans l'agriculture, le bâtiment, les infrastructures et l'industrie textile. Il forme les personnes surtout dans des profils professionnels et standards de qualification transmissibles, utilisables globalement dans tous les secteurs de l'économie. Le projet organise le développement des compétences professionnelles de manière à ce que surtout les femmes puissent profiter des potentialités en matière d'emploi et que les obstacles à l'intégration professionnelle des jeunes filles et des femmes puissent être levés.

Les impulsions à forte intensité de capital, injectées dans le développement, seront utilisées pour contribuer à une croissance économique large, par exemple en investissant dans les ressources naturelles pour mettre en place des entreprises locales de sous-traitance. Le projet appuie par ailleurs la transition vers un développement écologique, pionnier d'une « Green Economy », en soutenant les énergies renouvelables.

Effets / Indicateurs : Les effets de ces partenariats ne seront entièrement visibles qu'au terme de ces mesures. Jusqu'à Avril 2025 la situation de

l'emploi au Togo connaît, en collaboration avec les partenaires économiques et les acteurs publics, une amélioration quantitative et qualitative. Le nombre de salariés a augmenté de 3570 personnes. Le revenu de 10. 000 personnes a cru – ajusté selon l'inflation – en moyenne de 10 %. Au moins 3.000 personnes profitent de conditions de travail améliorées (dont au moins 420 femmes).

Objectifs du projet : *Donner une orientation, clarifier les perspectives*

En collaboration avec le monde économique, le projet promeut l'emploi, accroit les revenus et améliore les conditions de travail au Togo. Ce sont surtout les jeunes diplômés qui profitent de ces actions de formation et des possibilités supplémentaires d'emploi.

Des femmes seront qualifiées pour des professions techniques dans le marché croissant des applications solaires et l'agriculture ; elles pourront également être soutenues dans la mise en place de *start-ups*. Il existe des potentialités d'emploi dans la distribution, les prestations de service, ainsi que dans la réparation et l'entretien techniques.

Lorsque les étudiants sont en mesure d'apprendre à mettre en pratique leurs qualifications professionnelles, lorsqu'ils sont capables de développer et de présenter leur profil individuel, lorsqu'ils acquièrent, de manière ciblée, des compétences complémentaires et que, de surcroît, ils nouent des contacts, de s'ouvrent alors de nombreuses perspectives.

Par cette orientation, nous voulons, avec nos offres d'encadrement et d'accompagnement des étudiants, apporter notre soutien. Plus les étudiants utiliseront ces offres tôt, meilleures seront les chances de succès, des jalons posés. Et plus les perspectives seront claires, et plus la motivation sera grande pendant les études.

Simultanément, nous voulons convaincre les enseignants de l'université de collaborer à façonner ce processus et d'établir, dans leurs disciplines, des offres d'encadrement et d'accompagnement des étudiants.

A travers les offres d'emploi, nous cherchons le contact avec les entreprises et les employeurs : ils permettent une immersion directe dans le monde du travail et ouvrent aux diplômés des perspectives concrètes.

Par ailleurs, *Employabilité.25* appuie les étudiants lors de la recherche d'emplois et du placement.

Mesures à prendre : *Employabilité.25* plaide pour le maintien et le renforcement de l'orientation professionnelle et le conseil d'orientation ainsi que la collaboration renforcée des acteurs et s'engage pour :

La garantie et le renforcement de l'offre

- Continuer à développer l'offre de l'orientation professionnelle et celle du conseil d'orientation en tant que partie intégrante du système éducatif ;
- Mettre à disposition suffisamment de ressources financières et humaines dans toutes les institutions concernées pour pouvoir relever les défis et utiliser les chances inhérentes à l'orientation professionnelle et au conseil d'orientation, surtout en tant qu'instrument préventif ;
- Veiller à la qualification des professionnels de l'orientation, selon des normes reconnues et garantir la qualité et l'actualité des offres ;
- Garantir la qualification du personnel enseignant à travers les possibilités de formations permanentes et de stages ;

Qualité des offres

- L'orientation professionnelle et le conseil d'orientation sont à développer de manière à ce que les jeunes puissent accroître leurs compétences, par exemple l'autonomie et la responsabilité personnelle en vue d'une réalisation autonome de leur apprentissage et de leur évolution professionnelle ;
- Offrir un diagnostic à temps, une promotion ciblée, individuelle, un accompagnement continu de tous les jeunes afin de pouvoir reconnaître, développer les talents, les potentialités et compenser en temps opportun les diverses conditions d'apprentissage voire l'état des acquis.
- Donner des informations, lors du conseil d'orientation, sur les perspectives, les passerelles et la perméabilité possibles dans le système éducatif, sur les plans de carrière, les parcours professionnels ainsi que la maîtrise et les formes d'autonomie ;
- Veiller, lors de l'orientation professionnelle et du conseil d'orientation, à ce que les acteurs se concertent, orientent et conseillent en s'employant à donner la priorité à une qualification pérenne, un développement durable des compétences et à exiger une activité autonome ;
- Offrir, très tôt, aux groupes à risques et aux personnes vulnérables des conseils socio-pédagogiques et/ou psychologiques et un encadrement individuel, en particulier à travers des offres complémentaires.
- Utiliser le cadre temporel relativement large des écoles à plein temps également pour des offres d'orientation professionnelle ;

- Intégrer l'orientation professionnelle dans les curricula et programmes scolaires et développer de façon didactique et méthodique un enseignement professionnalisant en vue du renforcement de la pratique et des formes intégratives d'enseignement et de travail ;
- Veiller au respect de l'égalité des sexes dans l'orientation professionnelle et le conseil professionnel.

Travail en réseaux

- Mettre en œuvre, à une large échelle, des initiatives exemplaires existantes d'une collaboration et coordination efficaces et continues dans le cadre de l'orientation professionnelle et du conseil professionnel avec tous les acteurs importants ;
- Élargir les réseaux (supra) régionaux, accompagner et soutenir les jeunes dans le processus de l'orientation professionnelle et appuyer leur institution.
- Intégrer les familles dans les mesures scolaires professionnalisantes ;
- Inclure les institutions d'aide à la jeunesse et celles des communes, dans des structures existantes et, le cas échéant, dans des structures naissantes et processus de coordination.

Financement : Le coût du projet s'élève à **170.356.907 FCFA** (EUR 259.730) financé par le Ministère allemand du développement et de la coopération avec l'appui de l'Association Œcuménique allemande - ÖWK.

Partenaires : La FONDATION PISCARE travaille en partenariat avec :

- **L'Université de Lomé**
- **L'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)**
...mais aussi avec d'autres institutions représentées dans le Comité de Pilotage du Projet :
 - La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT)
 - Le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ)
 - Le Conseil National du Patronat du Togo (CNP)
 - Le Centre National d'Information et d'Orientation Scolaires et Professionnelles (CNIOSP)